

ASSEMBLEE GENERALE

LA PLUMES SPORTIVE SANCEENNE

MARDI 1^{er} JUILLET 2025



Préambule (Rémi)

Mme Gervaise JOUAULT Maire-Adjoint aux Affaires Culturelles et aux Associations, est excusée.

M. Jean Marc Weinling conseiller municipal.

Mesdames et Messieurs membres du Comité Directeur,

Chers licenciés, chers adhérents,

Je vous remercie toutes et tous d'être présents pour notre assemblée Générale, évènement marquant dans la saison pour notre association.

Je remercie vivement, les joueuses et les joueurs assidus, les jeunes, les anciens et toutes les personnes qui par leur présence et leur bonne humeur font qu'il est plaisant de jouer au P2S.

Cette Assemblée Générale permet d'échanger autour de la saison passée et de préparer et partager les futurs projets. C'est important vous aurez la parole exprimez-vous.

A l'issue de notre réunion nous partagerons le verre de l'amitié.

I-Bilan de la saison 2024/2025

A- Rapport moral du président. (Rémi)

Malheureusement je commence cette réunion en pensant à Patrick Strauss décédé de lors d'une séance d'entraînement.

Je vous propose un instant de silence pour l'honorer.

R G

Présentation du Bureau et du Comité Directeur

Claire est la secrétaire, Arnaud le trésorier, Rémi le président.

Christophe, Valérie, Lucille, Nicolas, julien et Jean Michel.

Le club continue à s'agrandir, malgré les difficultés rencontrées en début d'année.

Pour cette saison, en plus des animations proposées, le Comité Directeur souhaitait organiser un tournoi à la salle Fernand Ganne.

Cependant nous n'avions pas appréhendé les contraintes,

Elles sont énormes, la première est la date (nous sommes dépendants de la fin de saison du handball), la seconde est le traçage des sept terrains et enfin le cout financier pour l'achat d'un scotch spécifique pour le traçage (demande de la mairie).

Je souhaite maintenant m'adresser plus particulièrement au Maire Adjoint et au conseiller municipal présent.

Je tiens à rappeler :

- Que les associations sont des actrices incontournables et sont unanimement saluées pour leur capacité à créer et entretenir du lien social.
- Et que le dialogue permet à chacun d'échanger ces points de vue, d'exprimer nos émotions et de clarifier nos intentions. Grâce à lui, on peut éviter les malentendus et mieux se comprendre.
- Il est indispensable pour instaurer un climat de confiance.

Je laisse maintenant la parole aux membres du Comité Directeurs, ils vont développer tous les sujets qui nous préoccupent ainsi que les perspectives de la saison prochaine.

R G

B- Rapport du secrétaire (Claire)

Licenciés :

- 83 Licenciés dont 31 Féminines
- Il faut noter que nous comptons 15 sancéens dans nos licenciés
- 6 Doubles licences

Une 2ème saison à la salle Jimmy Hayes avec un nombre de licenciés en progression de 20%, ce qui entraîne un peu d'attente en début de saison.

Le mardi est toujours le créneau le plus fréquenté, le jeudi a une affluence dite normale et le créneau du vendredi se développe grâce à Jean Michel qui est là tous les vendredis pour assurer les ouvertures et fermetures de ce créneau.

C- Rapport moral du Trésorier (Arnaud)

Bilan financier positif : +334.07 €

Compte créditeur à fin juin 2025 : 7656.36€ (Compte) + 600.43€ (Caisse)

- Recettes :
 - Licences 8890€ + 310€ (extérieures)
 - Ventes matériel (volants + maillots) 3834€
- Dépenses :
 - LGEBAD Licences 4674.66 €
 - Soirées 623.62€
 - Remboursements tournoi 567.53€ (13 compétiteurs individuels)
 - Matériel 6552€
- Subventions :
 - Mairie 2000€

D- Animations réalisées (Claire)

- Une soirée « BEAUJOL'THON (50 réponses au sondage pour 20 positives)
- Une soirée GALETTES (51 réponses au sondage pour 36 positives)
- Une soirée DOLCE VITA (60 réponses pour 36 positives)
- Un TOURNOI INTERNE LE DIMANCHE 6 JUILLET. Etes-vous inscrits ? (48 réponses pour 19 positives)

R G

E- Interclubs (Lucille et Jonathan)

Bilan de la saison 2024/2025 :

- 2 équipes engagées en Pré Régionale
- Capitaine équipe 1 : Jonathan
- Capitaine équipe 2 : Lucille
- L'équipe 1 se maintient et l'équipe 2 descend en Départemental

Merci aux joueurs qui ont participé aux interclubs cette saison

II- saison 2025/2026

F- Interclubs - Réforme pour la nouvelle saison (Lucille)

- Modification du règlement des interclubs
- Dans chaque division, il y aura une poule unique de 6 équipes
- Interdiction d'avoir 2 équipes du même club dans la même division.

Désormais le destin des équipes d'un même club est lié car si la PR descend, la D1 devra descendre en D2.

Format de jeu identique pour toutes les divisions :

- 3 simples hommes
 - 1 simple dame
 - 2 doubles hommes
 - 1 double dame
 - 1 mixte
- Jonathan reste capitaine de son équipe de PR
 - Le P2S recherche le capitaine pour sa seconde équipe qui évoluera en D1.
 - Si cela vous intéresse d'être capitaine pour la saison à venir, faites-le nous savoir très rapidement car nous sommes dans l'obligation de faire un retour au CODEP avant le 15 juillet.
 - Le nouveau format des interclubs obligera le club à réserver des créneaux spécifiques pour les compétiteurs qui seront engagés en simple lors de cette saison.

R G

Les dates d'interclub sont déjà connues :

J1/J2 : 19 octobre 2025
J3/J4 : 23 novembre 2025
J5/J6 : 18 janvier 2026
J7/J8 : 15 mars 2026
J9/10 : 12 avril 2026
play off: 10 mai 2026

Rappel pour tous les joueurs d'interclub, les lieux de jeux possibles sont :

- Troyes
- Saint Julien
- Chaumont
- Piney
- Saint André
- Nogent
- Langres
- Chamouilley (haute marne)

Si certains joueurs souhaitent d'autres détails sur la réforme des interclubs pour la prochaine saison, n'hésitez pas à vous rapprocher de Jonathan. »

Après consultation, il est décidé que le P2S engagera 2 équipes en interclubs - PR et D1- la prochaine saison.

G- Fin de mandat et renouvellement (Claire)

Rappel : Arnaud, Nicolas, Rémi arrivent en fin de mandat souhaitez-vous vous représenter ?

Valérie, Lucille et Christophe, fin en 2026.

Claire et Julien fin 2027.

Jean Michel, fin 2028.

Nous cherchons en permanence des axes de développement et des volontaires pour nous aider, faites-vous connaître.

Quelles sont les candidatures pour intégrer le Comité Directeur

Le Comité Directeur accueille un nouvel acteur :
Marine KINZIGER.



H- Les tarifs : (Arnaud)

- Les licences, 110€, tarif identique aux 2 saisons précédentes.
- Les doubles adhésions, 70€, augmentation d'environ 15%
- Les volants, 18€ le tube. Attention le club achète le tube de volants 25€.
- Remboursement de 4 tournois par an, une seule demande de remboursement pour la saison, document disponible sur le site du club.

I- Communication : (Claire)

- Gestion de FB, Lucille alimente le compte FB, en fonctions des informations reçues.
- Toutes les communications du club se feront par l'application WhatsApp : Indisponibilité de la salle, changements d'horaires, organisation d'un événement, à ce sujet, je vous remercie par avance de répondre aux sondages oui/non.
- Claire s'occupe de la gestion du site internet, un niveau de consultation entre 100 et 300 vues par mois.

J- Créneaux horaires /organisation des créneaux (Claire)

- Mardi, jeudi et vendredi : 18h00/21h00
- Les ouvertures et fermetures du gymnase sont gérées par les membres du Comité Directeur.
- La mairie nous demande une vigilance accrue concernant l'utilisation du gymnase.
 - Chacun doit porter des chaussures prévues pour être utilisées uniquement en salle. Par conséquent l'utilisation des chaussures d'extérieurs est prévue uniquement pour accéder au vestiaire.
 - Avant de partir et de quitter le gymnase vous devez penser à ramasser les plumes.
 - Les poteaux ne doivent pas gêner le passage au niveau du rideau métallique
- Les vestiaires V1 et V2 pour les garçons et les V3 et V4 pour les filles
- Le montage et démontage des terrains, est géré par tous.
- Chacun arrive sur le terrain avec une boîte de volants, chaque joueur fournit un volant à tour de rôle. Le club met à disposition des boîtes de volants (18€)
- Le dernier qui sort du vestiaire ouvre la porte du fond du vestiaire

R G

K- Projets des animations

- Reconduction de la soirée « BEAUJOL'THON, vendredi 21 novembre 2025.
- Reconduction de la soirée GALETTES. Dates à déterminer, un mardi ou un jeudi.
- Reconduction de la soirée thématique. Dates à déterminer un mardi ou un jeudi
- En fin de saison, reconduction du TOURNOI INTERNE. Date à déterminer.

L- Conclusion (Rémi)

Je ne peux pas conclure cette assemblée sans évoquer les conditions climatiques du moment, **la canicule**, elle nous oblige à être vigilent.

Je vous rappelle que :

Le sportif est le premier acteur de sa santé. Avec son entourage, il a donc la responsabilité de bien se préparer aux conditions météorologiques et environnementales et d'aménager sa pratique en fonction.

Cela nécessite :

- d'avoir conscience de son état de forme et de son état de santé avant de pratiquer une activité physique et sportive.
- de planifier son hydratation, son alimentation, son échauffement, son refroidissement

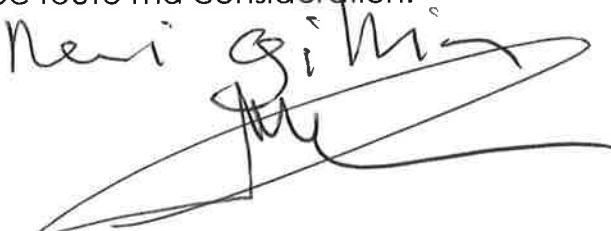
Pour information,

- Tous les documents liés à cette Assemblée Générale seront prochainement consultables sur notre site.
- Je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous les licenciés, avec une mention particulière pour les membres du Comité Directeur. ☺

Et enfin, je remercie les élus de la commune pour leur présence et leur soutien.

Merci encore pour votre disponibilité et votre appui.

Avec toute ma considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rémi Giha". The signature is fluid and cursive, with the first name above the last name.

M- Election du bureau

Le Comité directeur se réunie pour élire le bureau

- Rémi est reconduit au poste de président
- Arnaud est reconduit à son poste de trésorier
- Claire est reconduite à son poste de secrétaire

Rémi Gillot

A handwritten signature in black ink. The name "Rémi" is written in a cursive script above a more formal, stylized signature of "Gillot". The stylized signature features a large, sweeping flourish on the right side.

LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE

Exercice clos 2024-2025
fait le 01/07/2025 par Arnaud MORIN

DEPENSES		REVENUS	
Administratif		5 894,18 €	
assurance bureau	118,89 €	subvention de fonctionnement	2 000,00 €
remboursement Subvention ANS	598,00 €		
Frais de tenue de compte	30,00 €	intérêts 2024	212,93 €
abonnement site internet	67,20 €		
LGEBAD Licenses	4 674,66 €		
affiliation club		cotisation licences exterieures	310,00 €
inscription CODEP 2 équipes interclubs	30,00 €	cotisation licenciés adultes	8 890,00 €
Total	5 518,75 €	Total	11 412,93 €
Fournitures Club		- 3 679,06 €	
LARDE Sports	6 552,00 €	vente de volants	2 778,00 €
Matériel (enceinte, clés, cartouches...)	796,06 €	vente de maillots BABOLAT	1 056,00 €
Gerbe fleurs décès P. Strauss	105,00 €		
Participation Naissances	60,00 €		
Total	7 513,06 €	Total	3 834,00 €
Compétitions		- 1 149,73 €	
remboursement tournoi (13 compétiteurs)	567,43 €		- €
frais Interclubs	231,30 €		- €
Impression Tee-shirts	351,00 €		- €
Total	1 149,73 €	Total	- €
Formations		- €	
			- €
			- €
Total	- €	Total	- €
Manifestation diverses		- 731,32 €	
Soirée Italie	318,69 €	Soirée Téléthon	45,00 €
Soirée galette	212,41 €		- €
Don Téléthon	100,00 €		
chocolat de noel	52,70 €		
Soirée Beaujolais	92,52 €		- €
Total	776,32 €	Total	45,00 €

Bilan 2024-2025		334,07 €
Dépenses	14 957,86 €	Revenus 15 291,93 €

ASSEMBLEE GENERALE DU P2S

MARDI 1 JUILLET 2025

NOM	PRENOM	SIGNATURE	POUR POUVOIR
JACOB	Julien		
BOUROW	Jonathan		
GRENOT	Sébastien		
MORIN	Arnaud		
MORIN	Diese		MORIN A.
MOREAU	Sophie		
MOREAU	Gérald		MOREAU G.
JACQUINET	Christophe		
VOS-HEVET	Mathieu		
FORTINOT	Alexandre		
LANGRY	Claire		
ROZÉ	Nicolas		
Bettelli	Frédéric		
KINZIGER	Marine		
Defol	Thomas		
THIERRY	Valérie		
QUIGNARD	Nathalie		
DELION	André		
MELIAN	Hugo		
VIAUATTE	Guillaume		
GEYRES	Xavier		
GILHES	Rémi		
MORIN	Hervé		
BOURCIEN	Jean-Michel		
LARICHE	Carole		
MAHU	Florent		Bourcien J.-M.
TATOU	Emilie		Bourcien J.-M.

LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE

Nom : MAHU

Prénom : FLORENT

Adresse : 10 RUE SAINT PIERRE

Code postal : 10390

Ville : CLEREY

POUVOIR DE REPRESENTATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUILLET 2025

Je soussigné M MAHU Florent membre de l'association **LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE**, dont le siège est situé au 73 rue Nicolas Remond – 10800 saint julien les villas

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

M. BOURCIER Jean-Michel demeurant à

3 Rue Jean Monnet Pont-Sainte-Marie

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Salle Jimmy Hayes de SAINT JULIEN LES VILLAS le mardi 1^{er} juillet 2025, à 18h00.

Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à CLEREY le 24/06/2025

Signature du mandant



Signature du mandataire



POUVOIR

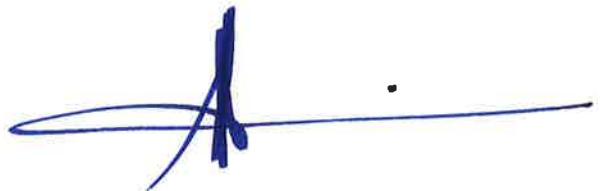
Je soussigné Pierre MORIN donne pouvoir à Arnaud MORIN afin de me représenter à l'Assemblée Générale annuelle du 01/07/2025 de l'association P2S (Plume Sportive Sancéenne) afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à Bréviandes, le 28/06/2025

Signature du Mandataire



Signature du Mandaté



LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE

Nom : *Nozéan*

Prénom : *Séraphin*

Adresse :

Code postal : *10 800*

Ville : *St julien les Villas*

POUVOIR DE REPRESENTATION A

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUILLET 2025

Je soussigné Mme/M..... *Nozéan Gérald*

membre de l'association **LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE**, dont le siège est
situé au 73 rue Nicolas Remond – 10800 saint julien les villas

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M..... *Nozéan Sophie Villas*

demeurant à..... *St julien les Villas*

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Salle
Jimmy Hayes de SAINT JULIEN LES VILLAS le mardi 1^{er} juillet 2025, à 18h00.

Elle/Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui
seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à..... *St julien*, le *30/06/2025*

Signature du mandant

Signature du mandataire

LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE

Nom : TATON
Prénom : Emeric
Adresse : 11 rue de la Fontaine Bouverte
Code postal : 10190
Ville : NEUVILLE S/ VANCE

**POUVOIR DE REPRESENTATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUILLET 2025**

Je soussigné
Mme/M. TATON Emeric,

membre de l'association **LA PLUME SPORTIVE SANCEENNE**, dont le siège est
situé au 73 rue Nicolas Remond – 10800 saint julien les villas

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. GILLIER Rémi,
demeurant à.....

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à la Salle
Jimmy Hayes de SAINT JULIEN LES VILLAS le mardi 1^{er} juillet 2025, à 18h00.

Elle/Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui
seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à..... TROYES, le 30/06/25.

Signature du mandant



Signature du mandataire

